



**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**AVIS PUBLIC**  
**ENTRÉE EN VIGUEUR**  
**RÈGLEMENT NUMÉRO 173-03-2025**

---

Aux citoyens de la Ville de Brownsburg-Chatham,

Avis public est, par les présentes, donné que le conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham, à une séance ordinaire tenue le 13e jour du mois de janvier 2026 au lieu ordinaire des sessions, a adopté le Règlement numéro 173-03-2025 amendant le Règlement constituant le comité consultatif d'urbanisme (CCU) numéro 173-2011 de la Ville de Brownsburg-Chatham, tel que déjà amendé, afin de modifier la composition du comité consultatif d'urbanisme.

Ce règlement entrera donc en vigueur conformément à la loi.

Les citoyens intéressés peuvent en prendre connaissance au bureau de l'Hôtel de Ville, situé au 300, rue de l'Hôtel-de-Ville, du lundi au jeudi entre 8 h et 12 h et de 13 h et 16 h 30 ainsi que le vendredi de 8 h à 13 h.

Donné à Brownsburg-Chatham, ce 14e jour du mois de janvier 2026

Pierre-Alain Bouchard  
Greffier et directeur du Service juridique

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussigné, Pierre-Alain Bouchard, greffier et directeur du Service juridique, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-haut mentionné sur le site internet de la Ville et affiché à l'entrée de l'hôtel de Ville situé au 300, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Brownsburg-Chatham, le 14 janvier 2026.

En foi de quoi je donne ce certificat, ce 14e jour du mois de janvier 2026.

Signé :   
Pierre-Alain Bouchard  
Greffier et directeur du Service juridique